



Comment exécuter d'un jugement prud'homme

Par TLMaire

Bonjour,

Je viens d'avoir un jugement de la part des prud'hommes, en ma faveur,
l'ancien patron doit me payer dans les 30milles Euros brut..

Avez vous une idée de comment faire? combien ça va me couter?

combien je peux récupérer par mois (je n'ai pas compris les tableaux)

sachant que l'ex patron n'est qu'un salarié actuellement et je sais pas ou est qu'il travaille (la seule et unique fois ou on s'est rencontré, il était chauffeur livreur en camion pour une société connue, il a démissionné une semaine après qu'on s'est rencontré)..

Merci